

Lyon, 13 octobre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 nouvelles communes rejoignent la Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi.

Ce vendredi 14 octobre, 19 nouvelles communes de la Métropole rejoignent la MMI'e, la structure pivot de la politique d'insertion et d'emploi du territoire qui regroupera désormais 37 communes de la Métropole représentant 92% de sa population. En mutualisant les moyens et en coordonnant l'action des nombreux partenaires et opérateurs de l'insertion par l'emploi, la MMI'e élargie pourra encore mieux répondre aux besoins des personnes les plus éloignées de l'emploi grâce à un guichet unique.

La Métropole de Lyon est aujourd'hui **le seul territoire en France disposant d'un tel outil** rassemblant autant d'institutions publiques autour des questions d'insertion et d'emploi.

Créée en 2019, la MMI'e a, dès sa création, rassemblé l'État, la Région, Pôle-Emploi, les chambres consulaires, les bailleurs sociaux et 18 communes.

Depuis 2020, la Métropole et l'État ont souhaité redéfinir les objectifs du Groupement d'intérêt public (GIP) créé avec leurs partenaires pour orienter ses actions.

Avec un budget supérieur à 6 M€, elle agit concrètement pour l'insertion des personnes sans emploi :

- **Une charte des 1 000 entreprises pour l'insertion et l'emploi, renouvelée**, partenariale avec l'État, et qui challenge les entreprises sur leurs réels engagements (mesure d'impact, objectifs quantitatifs). Les clauses sociales intégrées par les entreprises partenaires de la Charte des 1 000 ont augmentées de 30% et se sont traduites, très concrètement, par 1,4 millions d'heures d'insertion supplémentaires !
- **La mise en place de projets répondant aux enjeux majeurs** (transition écologique, plateforme des métiers du « prendre soin », projet Fair'e (pour les publics dits « invisibles »))
- **Développement des clauses sociales dans les marchés qu'ils soient publics ou privés** avec une augmentation des maîtres d'ouvrage (de 40 à 80) qui intègrent des clauses d'insertion sur le territoire
- **Une gouvernance partenariale renforcée** au sein du GIP et une territorialisation des plans d'actions emploi insertion

Contacts Presse :

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com

Préfecture du Rhône : pref-communication@rhone.gouv.fr

→ **et mise en réseau d'espaces d'accueil et d'accompagnement de proximité** (mise en réseau de 20 lieux, création (atelier de l'emploi Centre Commercial Part Dieu), Vaulx-en-Velin, Vénissieux...), et un renfort de l'offre de services (embauche de 16 conseillers numériques...)

Les 19 communes rejoignant la MMI'e se retrouveront à l'Hôtel de Métropole ce vendredi 14 octobre à 15h pour la signature officielle d'adhésion. (Événement ouvert à la presse sur accréditation auprès du service presse).

Salwa Philibert, Sous-Préfète en charge de la Politique de la Ville : *« Le GIP MMI'e est un outil commun qui doit pouvoir plus encore prendre sa place sur la base d'une feuille de route partagée et complémentaire aux missions des opérateurs du service public de l'emploi.*

Pilote du service public de l'emploi, l'État sait combien les coopérations sont déjà nombreuses sur ce territoire mais nous devons encore les améliorer pour gagner cette bataille du plein emploi, offrir à nos concitoyens les plus éloignés de l'emploi la possibilité de contribuer à la vie économique et sociale de notre pays et à nos entreprises, une main d'œuvre de qualité.

Le projet France Travail sera le moyen de renforcer l'efficacité des politiques publiques d'emploi et d'insertion pour apporter les meilleures réponses aux publics, aux entreprises, aux territoires ».

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon : *« L'arrivée de 18 nouvelles communes dans la MMI'e est une bonne nouvelle, d'abord et avant tout pour les personnes éloignées de l'emploi dans ces territoires de la Métropole. Car il faut le rappeler avec force, le travail est un droit pour tous et nul n'est inemployable. Encore faut-il permettre de faire se rencontrer celles et ceux qui cherchent du travail avec les structures qui souhaitent recruter. C'est l'ADN de la Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi que de faciliter cette rencontre ».*

Séverine Hémain, Vice-présidente déléguée à l'Insertion et Présidente de la MMI'e : *« Si nous avons augmenté sensiblement le budget de l'insertion, si nous avons fait évoluer la Charte des 1 000 entreprises pour qu'elle prenne en compte les clauses sociales et environnementales, si nous menons des actions d'accompagnement auprès des personnes éloignées de l'emploi, c'est bien pour aller au-delà du rôle facilitateur de la MMI'e et lui donner les moyens, financiers et humaines, d'atteindre ses objectifs. Les communes qui nous rejoignent ont compris, comme nous, comme l'État, comme l'ensemble des partenaires de la MMI'e, que c'est ensemble, collectivement, que nous parviendrons à ramener dans l'emploi les femmes et les hommes qui en sont éloignées depuis bien trop longtemps ».*

Contacts Presse :

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94

Préfecture du Rhône : pref-communication@rhone.gouv.fr